



TÉMOIGNAGE DE COMPÉTENCE

1

IDENTIFICATION

Candidat :

Nom _____ Prénom _____

Témoin :

Nom _____ Prénom _____

Poste, titre _____

Employeur ou organisation _____

Adresse _____
rue ville province pays

Téléphone _____ Courriel _____

Note au témoin

Cher témoin

Le candidat nommé ci-haut vous a demandé de témoigner de son expérience de travail et ses qualifications en complétant ce formulaire pour sa demande de permis de géologue au Québec. Ce formulaire doit être accompagné d'une copie de la Déclaration d'expérience du candidat pour la période visée. Veuillez prendre connaissance des « Directives » et des « Critères d'évaluation » inclus à la fin avant de compléter ce formulaire. Ce formulaire est disponible en français et en anglais, votre choix d'une ou l'autre langue découle obligatoirement de votre maîtrise suffisante de cette langue.

Nous vous remercions de votre importante contribution au processus de reconnaissance professionnelle du candidat.

Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas en mesure de fournir une évaluation objective du candidat, veuillez signer au bas de cette page et la retourner au Secrétaire.

NE PEUT COMPLÉTER

Je ne suis pas en mesure de compléter ce formulaire et d'agir à titre de témoin au candidat.

Signature _____

Date _____
j/m/a



TÉMOIGNAGE DE COMPÉTENCE

2

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cochez

- | | | |
|-----|--|---|
| 1.1 | Langue de communication: veuillez indiquer votre choix de langue de communication : | Français ☐
English ☐ |
| 1.2 | Quelle est ou était la nature de votre relation professionnelle avec le candidat? | Employeur ☐
Superviseur ☐
Mentor ☐ |
| 1.3 | Quand avez-vous connu le candidat? (Mois/Année)
De : _____ à : _____ | |
| 1.4 | Avez-vous pris connaissance de la Déclaration d'expérience fournie par le candidat? | Oui ☐
Non ☐ |
| 1.5 | Selon vous, est-ce que cette Déclaration est vraie? | Oui ☐
Non ☐ |
| 1.6 | Avez-vous des raisons de croire qu'on devrait refuser la délivrance d'un permis à ce candidat? | Oui ☐
Non ☐ |

Si oui, veuillez élaborer ci-dessous :

2. DÉCLARATION DU TÉMOIN

Je déclare solennellement que l'information fournie sur ce formulaire est véridique au meilleur de ma connaissance. J'autorise l'Ordre des géologues du Québec à partager cette information avec toute autorité compétente. Je reconnais que l'Ordre peut me contacter pour obtenir des informations supplémentaires.

Prière de signer et dater ci-dessous et apposer vos initiales au bas des pages suivantes.

Signature du témoin _____ Date _____ j/m/a

Désignation professionnelle du témoin (s'il y a lieu)

Titre professionnel : _____ Numéro _____

Organisation : _____

TÉMOIGNAGE DE COMPÉTENCE

3

3. OBSERVATION DES COMPÉTENCES CONTEXTUELLES

Géologie du territoire et des ressources minérales, pétrolières ou gazières

Le champ d'exercice Géologie du territoire et des ressources minérales, pétrolières ou gazières concerne l'acquisition et la gestion des connaissances sur la géologie du territoire et son potentiel minéral, en vue de la recherche, la mise en valeur et l'exploitation des ressources minérales ou en hydrocarbures pour les besoins de la société. Pour les fins d'évaluation, ce champ d'exercice est subdivisé en 4 sphères d'activité énumérées au tableau qui suit. Vous devez identifier la sphère qui représente le mieux les activités du candidat avant de compléter la grille d'observations qui suit. Les énoncés de la

grille sont généraux et s'appliquent aux quatre sphères avec les adaptations requises.

Chacune des sphères d'activité se traduit par une compétence contextuelle qui regroupe un ensemble de connaissances et habiletés propres et qui se manifeste par la réalisation de toutes les étapes d'un projet, de la planification au rendu final. Certains mandats peuvent, de façon concomitante, faire appel à plus d'une compétence contextuelle.

SPHÈRE D'ACTIVITÉ PRINCIPALE OBSERVÉE

Cochez une case

CC1	Effectuer des levés géoscientifiques (géologiques, géochimiques, géophysiques, etc.); sphère de la cartographie et l'inventaire	☐
CC2	Réaliser des programmes d'exploration du sous-sol pour caractériser des formations géologiques ou des gîtes de minéraux ou d'hydrocarbures; sphère de l'exploration	☐
CC3	Contribuer à l'évaluation de gîtes de minéraux ou d'hydrocarbures; sphère de la mise en valeur	☐
CC4	Contribuer à la mise en production et à l'exploitation optimale de gisements; sphère de la production	☐

Compétences contextuelles

Observation
(cochez)

ÉTAPE DE PLANIFICATION

A B C n/a

01	Il saisit et tient compte des objectifs et de la portée d'un mandat ainsi que des contraintes budgétaires, physiques, environnementales et sociales afférentes.	☐	☐	☐	☐
02	Il collige et compile rigoureusement des données antérieures ou issues de tiers pertinentes à un projet (rapports ou cartes géologiques, titres miniers, localisation, etc.).	☐	☐	☐	☐
03	Il prépare ou participe efficacement à l'élaboration de programmes de travail adaptés au contexte (ex. levés divers, campagnes d'échantillonnage, campagnes de forage, etc.).	☐	☐	☐	☐

ÉTAPE DE DÉMARRAGE ET DE COORDINATION DES TRAVAUX

04	Il obtient ou participe efficacement à l'obtention de permis et autorisations nécessaires ou informe les personnes et organismes concernés.	☐	☐	☐	☐
05	Il dirige ou participe efficacement, au démarrage et à la coordination des travaux de terrain (logistique, fournisseurs, etc.) ou d'analyse et d'interprétation requis	☐	☐	☐	☐

TÉMOIGNAGE DE COMPÉTENCE

4

ÉTAPE DE RÉALISATION DES TRAVAUX DE TERRAIN

A B C n/a

- | | | |
|----|--|------|
| 06 | Il maîtrise les disciplines géologiques et les méthodes requises pour la réalisation des travaux de terrain (ex. minéralogie, pétrographie, mesures structurales, méthodes de forage, et autres). | 0000 |
| 07 | Il exécute, supervise ou collabore au déroulement et au suivi des activités prévues conformément au programme de travail, soit (en fonction de la sphère d'activité), le cas échéant, des: <ul style="list-style-type: none"> • levés géoscientifiques de surface (cartographie géologique, géochimie, géophysique, etc.) • travaux exploratoires intrusifs (décapage, tranchées, forages, etc.) • travaux de suivi et d'orientation de la production (cartographie et suivi des chantiers, etc.) | 0000 |
| 08 | Il décrit, mesure et échantillonne rigoureusement des expositions (affleurements, décapages, tranchées, parois, rainures), des sondages (carottes ou déblais de forage), ou du minerai. | 0000 |
| 09 | Il effectue ou participe, de façon rigoureuse, à la réalisation de tests géoscientifiques (géochimiques, géophysiques, mécaniques, diagraphies, ou autres). | 0000 |
| 10 | Il propose des adaptations pertinentes au programme de travail en fonction des découvertes, des conditions de terrain ou des contrôles de qualité. | 0000 |

ÉTAPE D'ANALYSE ET D'INTERPRÉTATION

- | | | |
|----|--|------|
| 11 | Il maîtrise les disciplines géologiques requises et les outils courants pour l'analyse et l'interprétation des données spécifiques à la compétence (ex. pétrologie, géologie structurale, gîtologie, géostatistique, informatique, etc.). | 0000 |
| 12 | Il analyse et valide judicieusement des données antérieures ou issues de tiers. | 0000 |
| 13 | Il établit ou met à jour des bases de données, des cartes, des coupes géologiques en codifiant et y rapportant rigoureusement les données recueillies. | 0000 |
| 14 | Il modélise adéquatement des données géoscientifiques à l'aide d'outils informatiques, en tenant compte du modèle géologique et de paramètres clés. | 0000 |
| 15 | Il contribue efficacement (en fonction de la sphère d'activité) à l'exploitation des résultats pour, le cas échéant: <ul style="list-style-type: none"> • définir ou préciser la géométrie du sous-sol ou d'un gîte; • développer ou raffiner le modèle géologique et les paramètres clés (ex. genèse, géostatistique, minéralurgie, ou autres) spécifiques à une formation géologique, un gîte ou un gisement; • l'estimation rigoureuse et conforme des ressources et des réserves d'un gîte ou d'un gisement; • la production et l'optimisation d'un gisement (géométrie des zones minéralisées, conditions structurales, contrôle des teneurs, renouvellement des réserves, etc.). | 0000 |



TÉMOIGNAGE DE COMPÉTENCE

5

ÉTAPE DE TRANSMISSION ET DE CONSERVATION DE L'INFORMATION

A B C n/a

- | | | | | | |
|----|--|---|---|---|---|
| 16 | Il documente de façon claire et précise son travail (observations, mesures, essais, traitement de données, etc.) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 17 | Il produit des livrables de qualité (rapports, cartes, et autres). | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 18 | Il effectue ou participe efficacement à la sauvegarde et à l'archivage sécuritaire des données, documents et échantillons issus d'un mandat. | 0 | 0 | 0 | 0 |

Énoncé	Commentaire
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
Autres commentaires	
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

TÉMOIGNAGE DE COMPÉTENCE

6

4. OBSERVATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Outre les connaissances et habiletés scientifiques et techniques manifestées par les compétences contextuelles, le géologue doit faire preuve de compétence professionnelle afin d'agir de manière efficiente, opportune, indépendante et éthique dans des situations professionnelles complexes. Les savoirs et aptitudes afférents sont rassemblés sous sept (7) compétences professionnelles communes à tous les géologues.

Compétences professionnelles

Observation
(cochez)

CP4- EXERCER UN RÔLE CONSEIL EN GÉOLOGIE (AUTONOMIE PROFESSIONNELLE)

A B C n/a

- | | | |
|-----------|---|------|
| 01 | Il saisit les objectifs et attentes du requérant et propose une entente de services et un plan de travail qui permettent d'en tenir compte tout au long du mandat. | 0000 |
| 02 | Il assure la collecte, la validation et l'analyse de l'ensemble des données pertinentes au mandat. | 0000 |
| 03 | Il prépare un avis professionnel adéquat, approprié et indépendant : il dégage et formule clairement et de façon structurée des constats et des éléments diagnostiques; il émet des recommandations ou des idées les concernant qui sont fondées, pertinentes et indépendantes. | 0000 |

CP5- APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION

- | | | |
|-----------|--|------|
| 04 | Il a une connaissance fonctionnelle des principaux règlements et lois touchant son champ d'activité et sait consulter les textes légaux pour planifier et agir de façon conforme. | 0000 |
| 05 | Il applique les règles visant la protection de la santé et la sécurité au travail et est en mesure d'identifier une situation à risque, d'intervenir (ex. sécuriser une zone, arrêter le travail) et d'en informer diligemment les personnes concernées sur le site ainsi que son superviseur. | 0000 |

CP6- EFFECTUER EN CONTINU LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

- | | | |
|-----------|--|------|
| 06 | Il sélectionne judicieusement les méthodes et outils appropriés et veille à ce qu'ils soient utilisés selon les procédures agréées, afin d'obtenir des résultats de qualité qui répondent aux objectifs. | 0000 |
| 07 | Il planifie le contrôle et l'assurance qualité et veille à l'application des contrôles requis lors de la collecte, l'analyse et l'interprétation des données. Il donne une rétroaction en cas de problème. | 0000 |
| 08 | Il prépare des livrables conformes et les vérifie ou les fait valider avant de les soumettre. | 0000 |

CP7- COMMUNIQUER DE L'INFORMATION COMPLEXE EN LIEN AVEC L'EXERCICE DE LA PROFESSION

- | | | |
|-----------|--|------|
| 09 | Il communique de façon claire et structurée avec la terminologie appropriée en fonction des objectifs et du contexte. Ses propos et écrits sont cohérents, complets et la qualité de la langue est adéquate. | 0000 |
| 10 | Il prépare ses communications écrites ou orales en tenant compte du niveau de connaissances des personnes visées. | 0000 |

CP8- EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE GESTION DANS L'EXERCICE DE LA PROFESSION

- | | | |
|-----------|--|------|
| 11 | Il planifie convenablement les tâches d'un projet ainsi que l'échéancier et le budget afférents. | 0000 |
| 12 | Il gère un projet ou une tâche selon les paramètres établis : il fait un usage judicieux des ressources et du temps alloués; il suit rigoureusement les travaux et le budget d'un projet et en fait rapport au moment opportun; le cas échéant, il repère les écarts, les justifie, les corrige, ou les signale diligemment. | 0000 |



TÉMOIGNAGE DE COMPÉTENCE

7

CP9- APPLIQUER LA DÉONTOLOGIE PROFESSIONNELLE

A B C n/a

13 Il fait preuve d'éthique dans l'exercice de la profession :
il se comporte avec intégrité et préserve la confidentialité de l'information.

0000

14 Il fait preuve de jugement professionnel : il est conscient des implications légales ou autres de ses actes et
il agit de manière consciente et réfléchie en tenant compte des limites de ses compétences ainsi que des
limites de l'information et des moyens dont il dispose.

0000

CP10- ASSURER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE SES COMPÉTENCES

15 Il cherche constamment à identifier ses lacunes et à les corriger.

0000

16 Il suit l'évolution des connaissances dans son champ d'activités
et en intègre les développements dans sa pratique.

0000

Énoncé	Commentaire
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Autres commentaires

TÉMOIGNAGE DE COMPÉTENCE

8

5. OBSERVATION DES QUALITÉS PERSONNELLES

En plus des compétences contextuelles et professionnelles, diverses qualités personnelles sont jugées importantes dans l'exercice de la profession.

L'évaluation des qualités personnelles repose sur l'observation de comportements. La grille « Qualités personnelles » permet d'identifier les qualités démontrées par le candidat durant la période visée.

Les qualités personnelles sont idéalement démontrées par tous les géologues. Néanmoins, chacun a sa personnalité propre qui module son cheminement de carrière et les fonctions qu'il occupera. En conséquence, un moindre développement de certaines qualités ne nuit pas forcément à l'éligibilité du candidat.

Qualités personnelles

Observation
(cochez)

QP1-RELATIONS INTERPERSONNELLES

A B C n/a

- | | | |
|-----------|---|------|
| 01 | Il respecte les personnes. | ○○○○ |
| 02 | Il maintient des relations courtoises avec les membres de son équipe et les autres personnes avec qui il entre en contact dans le cadre de son travail. | ○○○○ |

QP2-ADAPTABILITÉ

- | | | |
|-----------|--|------|
| 03 | Il travaille efficacement dans différents environnements (hostile, inusité, éloigné, isolé, etc.) et s'adapte à des situations imprévues ou inhabituelles. | ○○○○ |
| 04 | Il accepte volontiers de travailler hors de sa zone de confort technique et il est ouvert à étendre ses compétences. | ○○○○ |

QP3-COMPORTEMENT RESPONSABLE

- | | | |
|-----------|---|------|
| 05 | Il respecte les consignes et les engagements et il a le souci du travail bien fait (conscientieux). | ○○○○ |
| 06 | Il accepte et assume des responsabilités. | ○○○○ |

QP4-LEADERSHIP

- | | | |
|-----------|--|------|
| 07 | Il prend des décisions et supervise adéquatement du personnel. | ○○○○ |
| 08 | Il démontre de l'engagement et de la persévérance envers le mandat, l'organisation qui l'emploie et la profession. | ○○○○ |

QP5-AUTONOMIE

- | | | |
|-----------|--|------|
| 09 | Il effectue son travail avec un minimum de supervision et trouve des solutions (créatif, et proactif). | ○○○○ |
|-----------|--|------|

QP6-GESTION DU STRESS

- | | | |
|-----------|---|------|
| 10 | Il travaille efficacement sous pression ainsi qu'en situation de crise (calme et sang-froid). | ○○○○ |
|-----------|---|------|